

Les hôpitaux saluent le dialogue

C'était hier au tour de la Fédération des hôpitaux luxembourgeois de s'exprimer sur la loi hospitalière. Elle avoue avoir du mal à comprendre la grogne des médecins.

Après l'avis de l'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD), mercredi dernier, qui veut amender la loi hospitalière, la fédération des hôpitaux a plutôt joué la carte de l'apaisement et du dialogue constructif avec le gouvernement.

De notre journaliste Audrey Somnard

La Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL) a donné hier son avis sur le projet de loi hospitalière qui fait grincer des dents les médecins. Ces derniers avaient exprimé leur mécontentement la semaine dernière. Du côté des hôpitaux, c'est plutôt une volonté de transparence, de bonne organisation et de droit des patients qui est mise en avant. Le tout dans un contexte

de dialogue constructif avec le gouvernement. Moins revendicatif, donc, et avec la volonté de rester en bons termes avec les médecins, piliers du système hospitalier.

L'organisation hospitalière est sujette à quatre contraintes essentielles : la qualité, la sécurité, la continuité des soins et le cadre économique, budgétaire. Cette considération, d'une importance primordiale pour

chaque patient s'adressant à l'hôpital, requiert des moyens importants 24 h/24 ainsi qu'une organisation complexe. Le patient est en droit d'exiger le respect sans faille de cette organisation. Les directeurs d'hôpitaux exigent que le projet de loi n° 7056 relatif aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière leur permette de garantir ce cadre et, partant de ce constat, d'assumer leurs responsabilités organisationnelles.

médical doivent être basés sur des critères scientifiques définis par le corps médical, tout en respectant les règles procédurales que l'hôpital a définies dans l'intérêt du patient.

La FHL défend de ce fait les médecins qui, selon elle, doivent être rémunérés à leur juste valeur. «Des incitants financiers doivent être prévus pour les médecins confrontés aux contraintes liées aux gardes, astreintes et services intrahospitaliers de santé publique. Leurs missions administratives et organisationnelles doivent également être rémunérées, ce qui n'est pas le cas actuellement», estime la FHL.

L'organisation salue la mise en place d'une documentation de l'activité médicale en milieu hospitalier. Dans l'intérêt du patient, cette documentation garantit une transparence dans la prise en charge en recueillant des informations détaillées de l'activité médicale et de la pathologie traitée.

La FHL se voit comme un des acteurs du secteur, pas plus, pas moins que les autres : «Nous sommes impliqués depuis des mois dans un processus de consultation, au même titre que les médecins et la CNS», a déclaré Paul Junck, le président du conseil d'administration de la FHL. Le projet de loi devrait être examiné en septembre prochain à la Chambre des députés.

Les trois piliers : patients, hôpitaux, médecins

Dans la situation actuelle, les trois piliers des hôpitaux, à savoir les patients, les hôpitaux eux-mêmes et les médecins, sont faiblement interconnectés, a estimé la FHL. L'organisation des établissements serait trop complexe, avec trop de contraintes, et pas toujours à même de concilier les droits des patients et ceux des médecins.

Le plus important pour la fédération est que la liberté d'offre thérapeutique reste une réalité pour les patients. Il y a toutefois lieu de ne pas interpréter la liberté thérapeutique comme une indépendance organisationnelle tout court, ce qui est inacceptable dans un hôpital soucieux de la qualité et de la sécurité pour le patient. L'achat et le choix du matériel

De grosses machines

Les hôpitaux sont des organisations complexes faisant réaliser des actes compliqués par des équipes pluridisciplinaires. Chacun des quatre grands ensembles hospitaliers du pays (centre hospitalier de Luxem-

bourg, centre hospitalier Emile-Mayrisch, centre hospitalier du Nord et Hôpitaux Robert-Schuman) compte en moyenne environ 2 000 employés, 200 médecins hospitaliers et gère un budget d'environ 200 millions d'euros par an.



Photo : isabella finzi

Paul Junck, président du conseil d'administration de la FHL, souhaite garantir la liberté d'offre thérapeutique.

VITE DIT

Asselborn en visite chez Hollande

Le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, Jean Asselborn, sera reçu aujourd'hui par le président français, François Hollande. La réunion de travail à l'Élysée portera sur les questions liées à l'actualité européenne.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise sera également reçu par son homologue Jean-Marc Ayrault.

MILTGEN SE RETIRE

L'ancien président du Fonds du logement Daniel Miltgen s'est retiré de la course pour devenir le prochain ombudsman. Comme l'ont annoncé hier nos confrères de RTL, Daniel Miltgen a adressé une lettre au président de la Chambre des députés pour annoncer son retrait. Le mandat de la médiatrice Lydie Err prendra fin le 23 avril. Au départ, six candidats avaient introduit leur candidature pour lui succéder. Désormais, seuls Claudia Monti, Christiane Weidenhaupt, Catherine Thomé, Jan Kayser et Luc Aniset restent en course.



Photo : mae

Le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider, a participé jeudi dernier à Bruxelles à la conférence internationale «She decides». Cette réunion de collecte de fonds en faveur des droits des femmes dans le monde a permis de récolter quelque 181 millions d'euros. Il s'agit d'une réaction à la politique plus restrictive de l'administration américaine dans ce domaine. Le Luxembourg a débloqué 2 millions d'euros qui seront versés au Fonds des Nations unies pour la population. Ce dernier gère entre autres des programmes de fournitures dans le domaine du planning familial.

éditorial

de notre rédacteur en chef
Fabien Grasser



fgrasser@lequotidien.lu

Vous avez dit «tous pourris»?

Que de similitudes entre les affaires Le Pen et Fillon. Les deux candidats à l'élection présidentielle française sont tous deux rattrapés par l'emploi présumé fictif d'attachés parlementaires. Le candidat de la droite aurait rémunéré son épouse pour une fonction qu'elle n'a peut-être pas exercée, tandis que la patronne de l'extrême droite aurait facturé à l'Union européenne les salaires d'employés du Front national. Fillon comme Le Pen dénoncent l'instrumentalisation politique de la justice, crient au complot politico-médiatique, une ligne de défense somme toute habituelle chez les responsables politiques mis en cause. La nouveauté en France réside plutôt dans l'appel au peuple contre la justice, dérive pernicieuse largement usitée par Silvio Berlusconi quand il était au pouvoir en Italie.

Face aux soupçons qui pèsent sur eux, Le Pen et Fillon ont aussi en commun d'être pris en porte-à-faux sur la probité dont ils se sont tous deux autoproclamés champions. «Imagine-t-on le général de Gaulle mis en examen?», raillait François Fillon à la veille de la primaire, visant Nicolas Sarkozy. Quant à Marine Le Pen, on ne

compte plus ses diatribes sur la corruption et la trahison de la classe politique traditionnelle, elle dont le parti et plusieurs de ses caciques sont mis en examen pour des soupçons de financement illégal de campagne électorale.

Le plus grave est cependant ailleurs. Le Pen et Fillon sont plombés par des affaires qui, si elles se révèlent vraies, montrent l'incommensurable fossé séparant leurs paroles de leurs actes. L'ancien Premier ministre de droite défend l'austérité budgétaire, le désengagement de l'État. Mais quand il s'agit de son bénéficiaire personnel, il pioche dans la caisse publique les deniers dont il entend priver les Français par la réduction drastique des transferts sociaux. Le message tel qu'il est interprété par les électeurs est désastreux : «Serrez-vous la ceinture pour que je puisse en profiter.» Quant à Marine Le Pen, elle ne saurait être plus claire : l'Union européenne, elle ne l'aime pas et veut en sortir si elle accède au pouvoir. Mais dans le même temps elle ne dédaigne pas «vivre sur la bête», empochant l'argent européen pour engraisser son parti. Vous avez dit «tous pourris»?